

**LE PRESIDENT**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU BUREAU EXECUTIF**

Date : 16 Août 2023

Lieu : Salle de réunion du CCM-Côte d'Ivoire

Heure de début : 10 heures 10 min

Heure de Fin : 14 heures 09 min

**OBJET**

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dr. ADJAFI Danielle</li> <li>- Dr. BOGUIFO Charles</li> <li>- M. GUEHI Lasso Filbert</li> <li>- Dr. SHABANI</li> <li>- Dr. OUATTARA Sanga</li> <li>- Dr. KROA Sem</li> <li>- Mme Pulchérie N'GUESSAN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membres du Bureau Exécutif</li> <li>▪ Equipe Pays Fonds Mondial</li> <li>▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire</li> </ul>
<p><b>Membres en distanciel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dr. KAMARA Laurence</li> </ul>	

**ORDRE DU JOUR**

La réunion ordinaire du Bureau Exécutif du 16 Août 2023 s'est tenue sous la présidence de Docteur ADJAFI Danielle, Présidente du CCM-Côte d'Ivoire.

A l'entame de la rencontre, La présidente a remercié tous les participants pour leur disponibilité.

Elle a ensuite précisé que la présente réunion permettra de préparer la prochaine Assemblée Générale du 23 Août 2023.

Par la suite, elle a proposé l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation des Comptes Rendus des réunions du BE du 18 juillet et du 04 Août 2023
- 2- Informations
- 3- Restitution du Comité de sélection des membres du CSS
- 4- Présentation du chronogramme et du plan de travail du consultant sur le positionnement du CCM-Côte d'Ivoire

5- Présentation des TDRs du consultant sur la mobilisation des ressources et la stratégie de communication du CCM-Côte d'Ivoire

6- Point de l'exécution des budget FM et Etat

7- Proposition de la vision du Bureau Exécutif pour le mandat 2023 -2026

Divers

Cet ordre du jour a connu un amendement afin d'y ajouter le point sur la revue du plan de travail (planification de la formation en santé publique des membres de l'AG).

### **1- Validation des CR des réunions du BE du 18 juillet et du 04 août 2023**

Les membres du BE ont validé la proposition des comptes rendus qui leur a été faite, sous réserve de la prise en compte des observations et corrections faites.

Il a été recommandé qu'un délai de 48 heures leur soit accordé afin de permettre une relecture et une correction desdits documents.

### **RECOMMANDATIONS**

- Consolider les différentes versions des comptes rendus qui seront transmises par les membres du Bureau et le finaliser ;
- Faire signer la dernière version des deux comptes rendus et les partager ;
- Partager les propositions des CR aux membres, une semaine après la tenue des rencontres.

### **2- Informations**

Six (6) informations majeures ont été partagées avec les membres du BE, à savoir :

- La mini campagne de dénombrement des ménages et de distribution des moustiquaires 2023 qui s'est tenue du 10 juillet au 05 août 2023. Dr. GBANE Anzata, Chargé de Programme Paludisme a représenté le CCM-Côte d'Ivoire à cette mission.
- L'atelier bilan du 1<sup>er</sup> semestre 2023 des interventions du RSS et du C19RM du NFM3, tenu du 7 au 13 août 2023. M. ADIKO Loïc et Dr. MAMA DJIMA ont représenté l'Instance de Coordination Nationale à cette importante activité.
- L'atelier bilan 2022 et planification des activités du 1<sup>er</sup> semestre 2023 du PNLIS, Mme la Présidente, Dr. ADJAFI Danielle a participé à cette activité et a prononcé un discours lors de la cérémonie d'ouverture.
- Audience accordée au CCM-CI par Monsieur le représentant résident de l'OMS le 08 Août 2023. Cette audience était une prise de contact et la présentation des civilités de Mme la Présidente du CCM-CI au représentant résident de l'OMS. Mme la présidente a profité de cette audience pour présenter la vision de la mandature 2023 – 2026. Dans le cadre de la collaboration avec ce partenaire privilégié, Dr. TALL, chargée de Santé reproductive, maternelle, infantile et adolescente à l'OMS a proposé un accompagnement du CCM-CI sur les questions d'inconduite sexuelle en milieu professionnel et communautaire. Une présentation sur la thématique sera faite au cours de la prochaine Assemblée Générale.
- Mission pour la réalisation d'une cartographie groupes / associations dirigés par des ados / jeunes vivant avec le VIH et impliqués dans la lutte contre VIH pédiatrique. Cette mission aura lieu en Côte d'Ivoire du 14 au 19 août 2023. Sur la période, l'équipe de mission sollicite une audience auprès du Bureau Exécutif. Après échanges, les membres du Bureau Exécutif ont retenu le vendredi 18 août 2023 à 10 heures au CCM-Côte d'Ivoire.
- Mission du CCN-Congo pour le partage et le mentorat sud / sud du 28 août au 06 septembre 2023. Le bureau a donné son accord pour accueillir cette mission. Une date sera communiquée pour l'audience qui sera accordée à l'équipe de mission.

- Après les échanges sur la mise à jour du plan de travail, une planification des activités urgentes a été faite à savoir :
  - o Du 05 au 07 septembre 2023 → L'atelier d'orientation des membres de l'AG
  - o Du 12 au 15 Septembre 2023 → l'atelier de formation en santé publique
  - o Du 19 au 20 septembre 2023 → Réunion de concertation avec les différents secteurs.

### 3- Restitution du comité de sélection des membres du CSS

Deux membres du comité de sélection des membres du CSS ont participé à la réunion du Bureau Exécutif afin de faire la restitution de leurs travaux : Il s'agissait de Dr. LAGO Flore et de M. AGUI Zadi.

Ledit comité était composé de :

- Mme KONAN Léopoldine (populations clés)
- Dr KOUASSI Flore (PN-OEV)
- Mr ADOU Kouabenan (CECI)
- Mme GBAYORO epse Kouamé (UNICEF)
- M. AGUI Zadi (ROLPCI)

En sa qualité du porte-parole du comité, M. AGUI Zadi a présenté les résultats de leurs travaux après avoir adressé ses remerciements aux membres de l'AG pour le choix porté sur les membres dudit comité de sélection.

Il a signifié qu'au cours de la réunion du comité, le secrétariat permanent leur a fait une orientation sur la base des TDRs du comité et des recommandations du consultant du CCM-Evolution. Ainsi, les travaux du comité ont permis de retenir 10 candidats comme nouveaux membres du CSS comme suit :

- M. OUSSOU BOH MICHAËL
- Pr ZOZOU Michel
- Dr OUATTARA N Djénéba
- Dr NAHOUA Iremine
- Dr SOME K. Jean François
- Dr KOUASSI Jen-Pierre
- Dr OGA Aimé
- Dr MAMA Djima
- Dr BA-GOMIS Franck Olivier
- M. KAMAGATE Mamadou

Cette sélection compte 33% de femmes et 67% d'hommes avec la présence d'un représentant des Populations clés.

Les échanges qui ont suivi la présentation ont porté sur le nombre des membres du comité de suivi stratégique proposé par le comité de sélection (10). Le secrétariat permanent a expliqué le plafonnement à 10 du nombre des membres du CSS par le souci de rester conforme à une des recommandations du FM, qui indique que les membres des CSS des ICN devraient être compris entre 5 et 7 ; toutefois, cette même recommandation autorise chaque pays à adapter la taille de son CSS à sa spécificité.

Après les discussions, les membres du bureau exécutif ont recommandé que le secrétariat permanent ne prenne pas d'initiative sans au préalable passer par une validation par le bureau exécutif.

Le bureau exécutif a donc fait les recommandations suivante au comité de sélection :

- Ressortir le classement des 20 candidats du 1<sup>er</sup> au 20<sup>ème</sup> proposé par le comité de sélection ;

- Ressortir les expertises des candidats retenus comme non retenus ainsi que les compétences non pourvues ;
- Proposer une liste d'éventuels candidats qu'on pourrait ajouter à la liste des 10, selon les besoins en compétence ;

Tout en veillant à ce que les recommandations du Fonds mondial ne prennent pas le pas sur des TDRs ou documents approuvés par l'AG.

#### **4- Présentation du chronogramme et du plan de travail du consultant sur le positionnement du CCM-CI**

Le consultant recruté pour travailler sur le positionnement du CCM-Côte d'Ivoire se nomme M. KLAHO Hugues. Sa consultance se fera sur une période de deux mois de façon perlée. Il a présenté aux membres du Bureau Exécutif sa méthodologie de travail avant d'en arriver au chronogramme qu'il a établi.

Le contexte que le consultant a présenté tient compte du retrait progressif des bailleurs de fonds et de la nécessité de l'appropriation des pays. L'instance de coordination nationale doit alors penser à la préservation des acquis et à l'accélération des progrès dans la lutte contre le VIH, la Tuberculose et le Paludisme. L'ICN doit également ajuster son rôle en matière de planification multisectorielle, de mobilisation des ressources nationales et de coordination des investissements, des programmes de santé et de développement.

Il est important pour le CCM-CI d'identifier le positionnement idéal pour parvenir à une gouvernance pérenne de la santé et du développement faisant appel à plusieurs partenaires. Pour ce faire, le CCM-CI doit situer sa place et ses fonctions au sein des plateformes de santé existantes selon les modalités ci-dessous :

- Positionnement du CCM-CI à un niveau supérieur (*à l'image du CNLS*)
- Harmonisation du CCM-CI avec d'autres programmes de donateurs au sein d'une plateforme de coordination unique (*à l'image de la plateforme nationale une seule santé*)
- Transfert de la structure du CCM-CI au sein d'un organe national (*ex. CONNAPE*)
- Intégration des fonctions et des principes de l'ICN à un ou plusieurs organe(s) existant(s) et
- Coordination harmonisée avec des institutions et plateformes nationales de santé sans viser d'intégrations plus importantes.

Cette mission vise deux principaux objectifs :

Objectif 1 : Cartographier les organes de gouvernance de la santé déjà en place dans le pays

Objectif 2 : Proposer un plan de positionnement

La méthodologie s'articule autour de Démarche en quatre (04) phases :

- Une phase préparatoire
- Une phase de diagnostic
- Une phase de rédaction
- Une phase de validation

Le consultant conclut sa présentation en relevant que son travail a un double volet politique et technique qui nécessite l'adhésion et l'engagement de toutes les parties prenantes.

Après la présentation du plan de travail au bureau, le consultant prévoit une phase de consultation ou de collecte des informations auprès des différents acteurs issus de divers secteurs qui s'étendra du 11 au 22 septembre 2023.

Après cette phase, une restitution se fera au bureau pendant qu'une analyse des données recueillies se fera, afin de faire une proposition de la cartographie autour du 29 septembre 2023.

Afin de tenir les délais, le Bureau Exécutif a demandé au secrétariat d'apporter un appui au consultant pour la prise des rendez-vous.

## 5- Présentation des TDR du consultant sur la mobilisation des ressources et la stratégie de communication du CCM-CI

Depuis sa création en 2002, le CCM-CI a mobilisé environ **542 090 737 320 FCFA**. Pour la période 2024 – 2026, c'est un montant de **151 843 205 155 FCFA** qui a été mobilisé pour le GC7. Par ailleurs, dans le contexte du CCM-Evolution, le CCM-CI doit se hisser au rang des CCM leaders en Afrique et dans le monde. Dans ce contexte, notre Instance veut se faire accompagner par des appuis techniques, d'initiative 5% pour **i) renforcer sa visibilité, et ii) pour renforcer sa capacité de mobilisation de ressources financières domestiques.**

Il s'agit de deux demandes d'appuis techniques qui seront introduites dont les objectifs sont :

- 1) Consulter les parties prenantes pour identifier les changements nécessaires qui permettront d'accroître la visibilité de l'Instance et qui permettront également de renforcer la capacité de mobilisation de ressources domestiques du CCM-Côte d'Ivoire,
- 2) Analyser les axes / sources potentielles de communications / mobilisation de ressources,
- 3) Proposer un processus / chronogramme d'activités à mener par le CCM-Côte d'Ivoire afin de garantir un processus transparent et consultatif pour l'atteinte des objectifs
- 4) Elaborer un plan de mobilisation des ressources / un plan de communication aux fins de s'inscrire dans la pérennité

Ces appuis techniques permettront au CCM-CI de disposer d'un plan de communication et d'un document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources.  
A la suite de cette présentation, les membres du Bureau Exécutif ont convenu de soutenir lesdites demandes d'appui auprès de l'Initiative 5%.

## 6- Point de l'exécution des budgets du CCM-CI

M. MESSOUM Justin, Responsable du service comptabilité a rappelé que le CCM-Côte d'Ivoire bénéficie de deux principales sources de financement que sont le budget de fonctionnement octroyé par le Fonds mondial et le budget de l'Etat de Côte d'Ivoire.  
Au budget du Fonds mondial sont greffés deux autres budgets qui sont dédiés au point focal C19RM d'un montant de **16. 398.925 FCFA** et un budget destiné au traitement du responsable Ethique d'un montant de **6.559.570 FCFA**.

Le Budget FM s'élève est de **86.556.014 FCFA** soit **131.954 euros**.

Le taux d'exécution par rubrique est :

**Ressources humaines** → 50,06 %

**Suivi stratégique** → 70,19 %

**Charges de fonctionnement** → 29,78 % (Les factures de janvier à avril 2023 de la flotte mobile orange et de l'hébergement de la messagerie Gmail ont été payées par anticipation sur le budget 2022. Il sera, à présent, question de payer les factures de la flotte mobile orange pour les mois de mai, juin et juillet 2023).

**Ateliers et réunions** → 00 % (il s'agit de l'atelier bilan du secrétariat permanent prévu pour se tenir en décembre 2023, de l'atelier d'orientation des nouveaux membres et de la formation en santé publique ainsi que des réunions de concertation des secteurs)

**AGE et BE** → 102,80 % (10 AG (04AGO+06AGE) réalisées dans le cadre du GC7 et de l'élection du bureau exécutif sur 06 prévues.

**Communication** → 24,39 % (il y a les factures de janvier à avril 2023 des Box internet orange qui ont été payées par anticipation sur le budget 2022. Il faut également comptabiliser les engagements de la facture des box internet orange à payer pour les mois de mai, juin et juillet 2023, ainsi que l'achat de l'appareil photo)

Le taux global d'exécution du budget Fonds mondial est de 45,49 %

Le Budget Etat s'élève à **211.403.383 FCFA**, exécuté à un taux de 74,78% (il reste le paiement des salaires des mois restants, du loyer et de quelques charges du bureau).

Le partenaire MSH a apporté un appui au CCM-Côte d'Ivoire pour l'organisation d'un atelier de révision des textes, pour l'organisation d'un atelier d'orientation sur le Community Lead Management (CLM), toutefois, le montant de cet appui n'a pas été transmis à l'Instance.

## **7- Vision du Bureau Exécutif pour le mandat 2023 - 2026**

En lien avec les missions assignées au CCM-Côte d'Ivoire, Mme la présidente a fait une proposition de la vision du Bureau Exécutif pour le mandat 2023 - 2026.  
Cette vision s'articule autour de cinq (5) principaux axes stratégiques qui se déclinent comme suit :

### **Renforcer la gouvernance :**

- Prioriser le positionnement de l'Instance Nationale de Coordination (mener la réflexion sur le bon ancrage) ;
- Doter le CCM-CI d'un siège ;
- Tenir compte des recommandations du CCM-Evolution pour une question d'harmonisation

### **Renforcer la visibilité du CCM-CI :**

- Elaborer un document de stratégie de communication sur les actions du Fonds mondial,

### **Renforcer le suivi stratégique des subventions :**

- Veiller au suivi stratégique régulier et efficient des subventions en mettant à l'ordre du jour des AG ordinaires ou extraordinaires du CCM-CI :
- Le suivi du taux d'absorption des PRs,
- Le suivi du cofinancement par un comité mis en place,
- Les ruptures d'intrants et les difficultés des OSC...
- Etablir un mécanisme fluide, coordonné et régulier de communication entre les PRs et le BE

### **Accroître les ressources financières et matérielles**

- Elaborer un plan stratégique de Mobilisation de ressources financières et matérielles domestiques

### **Renforcer les capacités des acteurs**

- Initier des formations sur des thématiques diverses tels que :
  - Le leadership,
  - La connaissance des procédures de financement des organismes internationaux,
  - Le suivi stratégique et programmatique,
  - L'éthique en général et particulièrement la politique de lutte contre l'inconduite sexuelle en milieu de travail et les mesures destinées à y remédier, etc.

Elle a souhaité qu'en fin de mandat, le bureau exécutif ait réussi à hisser haut l'Instance de coordination pour le bien-être des populations ivoiriennes.  
Cette vision a été validée par tous les membres du Bureau Exécutif.  
Tout en félicitant Mme la Présidente pour cette proposition, les membres du Bureau ont souhaité recevoir la présentation de la vision.

**DIVERS**

Mme la présidente a rappelé la tenue de l'Assemblée Générale prévue pour se tenir le mercredi 23 août 2023 à partir de 9 heures 30 minutes.  
Sur ce, Mme la présidente a remercié tous les participants pour leurs riches contributions et mis fin à la réunion de ce jour.

Rédigé le 17 août 2023

Mme N'GUESSAN

Pour le Bureau Exécutif

Validé le : 20 septembre 2023

Dr. ADJAFI Danielle

Signature :



## TABLEAUX DES RECOMMANDATIONS DE LA REUNION DU 16 AOUT 2023

N°	ACTIVITES	Responsable (s)	Proposition de date
1	Consolider les différentes versions des comptes rendus qui seront transmis par les membres du Bureau et le finaliser ;	Mme N'GUESSAN	30 août 2023
2	Faire signer la dernière version des deux comptes rendus et les partager ;	Mme N'GUESSAN	04 septembre 2023
3	Partager les CR une semaine après la tenue des rencontres	Dr. OUATTARA Sanga	11 septembre 2023
4	Organiser les rencontres du plan de travail suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Du 05 au 07 septembre 2023 → L'atelier d'orientation des membres de l'AG</li> <li>○ Du 12 au 15 Septembre 2023 → l'atelier de formation en santé publique</li> </ul> Du 19 au 20 septembre 2023 → Réunion de concertation avec les différents secteurs	Dr. OUATTARA Sanga	30 septembre 2023
5	Apporter un appui à la réunion du comité de sélection des membres du CSS : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressortir le classement des 20 candidats du 1<sup>er</sup> au 20<sup>ème</sup> proposé par le comité de sélection ;</li> <li>- Ressortir les expertises des candidats retenus comme non retenus ainsi que les compétences non pourvues ;</li> <li>- Proposer une liste d'éventuels candidats qu'on pourrait ajouter à la liste des 10, selon les besoins en compétence ;</li> </ul>	Dr. SEM KROA	30 septembre 2023
6	Apporter l'appui au consultant M. KLAHO (positionnement du CCM-Côte d'Ivoire) pour les rendez-vous après des différentes structures	Dr. OUATTARA Sanga	30 septembre 2023
7	Partager la présentation de la vision du BE aux membres du BE	Dr. ADJAFI Danielle	23 août 2023